

CAP Menuisier Fabricant (MEN)

OBJECTIFS

Obtenir le CAP Menuisier Fabricant (MEN)

A l'issue de la formation l'apprenti sera capable de :

- Participer à la préparation de fabrication d'ouvrages très variés ;
- Suivre le processus de fabrication de son ouvrage à partir du dossier technique ;
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de prévention adaptées ;
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication de la menuiserie ou de l'agencement.

CONTENU

MATIERES GENERALES

- Français
- Histoire Géographie – Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Physique – Chimie
- Langue vivante : anglais
- Education Physique et Sportive
- Arts appliqués
- Accompagnement personnalisé

MATIERES PROFESSIONNELLES

- Préparation de la fabrication
- Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, agencement ou mobilier

Formation SST

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en mixité de public (avec élèves sous statut scolaire).

La formation se déroule en cours groupe avec des méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, études de cas, exercices et entraînement, projets, quizz, mises en situations...

La formation pourrait se dérouler à distance si la situation sanitaire venait à l'exiger

POURSUITE D'ETUDES

Une poursuite d'études est envisageable en se spécialisant en CAP, en mention complémentaire, en Brevet Professionnel ou encore en Bac Pro

- CAP Arts du Bois
- CAP Ebéniste
- CAP Menuisier Aluminium-Verre
- MC Plaquiste
- Bac Pro Technicien Constructeur Bois
- Bac Pro Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés
- Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur
- BP Menuisier
- BP Menuisier Aluminium Verre

L'APPRENTISSAGE



PRE REQUIS

Avoir réalisé une année de 3^{ème} ou être titulaire d'un bac ou avoir réalisé un CAP dans un secteur similaire, ou avoir validé la 1^{ère} année de CAP MEN en formation initiale

Être âgé au minimum de 16 ans et de 30 ans maximum (29 ans révolus)

MODALITES D'ADMISSION

Dossier de candidature

Entretien de motivation avec le Directeur délégué aux Formations Professionnelles de l'Établissement scolaire ou avec le coordinateur de l'unité d'apprentissage.

Validation du niveau scolaire minimum attendu par le conseil de classe du deuxième semestre de formation

NOMBRE DE PLACES

CAP Année 1 : 2

CAP Année 2 : 2

POSITIONNEMENT

Bulletins scolaires du premier et second semestre de formation de la formation antérieure.

Avis du dernier conseil de classe

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel

Epreuves écrites et orales, projets, dossiers et Jury final

POUR QUELS METIERS

- Menuisier

Possibilité de validation par blocs de compétences

DUREE INDICATIVE ET RYTHME

Durée indicative : 1 an - 560 heures
La durée de formation pourra être adaptée au regard des acquis antérieurs de l'apprenti.
Rythme : 35h/ semaine

DATES

Du 4 septembre 2023 au 30 Juin 2025

LIEU DE FORMATION

Etablissement Régional d'Enseignement
Adapté **E.R.E.A LE MIRANTIN**
3 Av. de Winnenden
73200 Albertville

MODALITE DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage : le cout pédagogique est pris en charge par l'opérateur de compétences selon accord de branche ou de la collectivité

CONTACT

Mme Marie Reine HENRY

Directrice déléguée à la formation professionnelle

Mail : marie-reine.henry@ac-grenoble.fr

Téléphone : 04 79 32 40 17